

LA PART DES ANGES PRESENTE

MON CŒUR

UN PROJET DE **PAULINE BUREAU**
AUTOUR DE L'AFFAIRE DU MEDIATOR



CREDIT PHOTO DAVID ALLEN

CREATION LE 28 FEVRIER 2017
AU VOLCAN, SCENE NATIONALE DU HAVRE

CONTACT DIFFUSION
OLIVIA PERESSETCHENSKY 06 62 06 61 87 - OLIVIA4@FREE.FR

SOMMAIRE

Extrait de <i>Médiator</i> , 150 mg. <i>Combien de morts ?</i> d'Irène Frachon	p.3
Mon Cœur	p.4
<i>Mon chemin vers l'écriture</i> de Pauline Bureau.....	p.5
<i>Une héroïne d'aujourd'hui</i> de Pauline Bureau.....	p.7
<i>Une dramaturgie du réel</i> de Benoîte Bureau	p.8
Témoignages	p.12
Les repères du Médiator	p.16
Trois étapes de travail	p.19
Générique	p.20
La Part des Anges	p.21
Pauline Bureau	p.22
La Presse	p.24
Contacts	p.26

« Je pousse la porte de la morgue avec appréhension.

L'autopsie a commencé.

J'aperçois Isabelle, médecin légiste, protégée par une blouse, des lunettes, des gants, inclinée sur un corps. Elle me sourit, cela m'empêche de vaciller tout à fait.

En face de moi, je reconnais les traits sans vie de Madame A. Isabelle procède méthodiquement à l'examen des viscères et finit par extraire le coeur.

Elle pratique au bistouri une incision l'ouvrant en deux parties, révélant les cavités du coeur séparées par une valve, la valve mitrale.

Les cordages de la valve que nous observons sont monstrueusement déformés, épais, rétractés, comme englués dans un tissu blanc et brillant, presque nacré. Je pense alors «c'est comme le nez au milieu de la figure».

Cet aspect, nous le connaissons maintenant trop bien.

Nous prenons des photos de ce coeur martyrisé, je m'éloigne et jette un dernier regard sur le corps, frappée par un détail : sur le bras, bien rond, se détache un tatouage, de médiocre facture, en forme de coeur. À l'intérieur je déchiffre une inscription «pour la vie».

La dernière fois que j'ai vu Madame A., il y a quelques semaines, elle vivait encore, elle m'a raconté son histoire. L'histoire d'un médicament, pris pour maigrir. »

Irène Frachon, dans *Médiator, 150mg. Combien de morts ?*

MON CŒUR

2006 Claire, 38 ans, s'effondre un soir devant son fils de 7 ans. Transportée en urgence à l'hôpital, elle est opérée à cœur ouvert.

2009 Irène, pneumologue à Brest, comprend, après une enquête minutieuse que le Médiator, un coupe faim largement prescrit pour maigrir, est en fait un poison. C'est le début d'un combat qui dure encore aujourd'hui. D'abord pour faire interdire le médicament puis pour que les victimes soient reconnues.

2010 Hugo, jeune avocat, vient de poser sa plaque. Une femme prend rendez vous. Elle a entendu parler du Médiator à la télévision. Elle vient de comprendre que c'est à cause de ces pilules, prescrites un jour de juin pour rentrer dans son maillot de bain, qu'elle dort maintenant la télévision allumée pour ne pas entendre les battements de son cœur artificiel.

Le procès du Médiator, reporté plusieurs fois, est prévu pour 2018.

Dans *Mon cœur*, plusieurs histoires emmêlées racontent un des plus gros scandales sanitaires français.

MON CHEMIN VERS L'ÉCRITURE

Modèles a marqué un tournant dans mon travail. Pour la première fois, je ne suis pas partie d'un texte. Et nous avons écrit le spectacle collectivement. Nous étions 7 à raconter nos vies (les 5 actrices, la dramaturge et moi). Cette création m'a beaucoup fait avancer. Aujourd'hui, je pense que la force du spectacle tient au fait que c'était un peu plus et un peu moins que du théâtre. Nos vies, brutes, racontées de plein de façons différentes sur le plateau. Cette forme m'a permis d'écrire et d'assumer cette place.

Sirènes raconte l'histoire d'une chanteuse qui retrouve sa voix. C'est le premier spectacle que j'ai écrit, puis est venu *Dormir 100 ans*. J'ai signé le texte de ces deux créations.

Ca ne veut pas dire que j'ai écrit seule chez moi. C'est un travail qui se nourrit du plateau et qui avance lentement, avec les acteurs et avec l'équipe. Je leur propose des fragments de texte; des bouts de dialogues, je retravaille, change le décor, retire un personnage, en rajoute un. La construction avance pas à pas. Le spectacle prend forme au moment des filages. J'ajoute et je retranche. Je cherche avec l'équipe le bon montage pour que l'histoire se raconte.

J'ai mis dix ans et ça a été un chemin. J'ai fini par écrire un spectacle. C'est à dire, écrire le texte, et laisser de l'espace pour les acteurs, le son, la lumière, la scénographie, la vidéo. Tout ce qui constitue aussi une écriture sur le plateau et qui est indissociable du texte.

C'est comme cela que je travaille aujourd'hui et c'est le sillon que j'ai envie de continuer à creuser avec *Mon Cœur*. Écrire un spectacle qui raconte cette histoire là, une histoire d'aujourd'hui qui résonne fort en moi.

PAULINE BUREAU

Toute vérité franchit trois étapes.

D'abord, elle est ridiculisée.

Ensuite, elle subit une forte opposition.

*Puis, elle est considérée comme ayant toujours été une
évidence.*

Arthur Schopenhauer, cité par Irène Frachon

UNE HEROÏNE D'AUJOURD'HUI

Une femme ordinaire à qui il arrive quelque chose d'extraordinaire.

Irène Frachon raconte qu'elle a su très tôt, en mettant les pieds dans cette affaire que sa vie et celle de sa famille allaient basculer. Elle en a parlé à son mari. Il lui a répondu : « Irène, est ce que tu as le choix ? »

Non, elle n'avait pas le choix.

Mon travail m'amène aujourd'hui à un souci des modèles qui nous sont proposés sur scène. J'ai envie qu'émergent dans mes spectacles des rôles de femme dont on a encore trop peu l'habitude sur les plateaux et cette histoire permet ça.

Par ailleurs, l'histoire de ce coupe-faim met en lumière les normes physiques et ce qu'elles nous imposent. Le Médiator est un médicament qui aurait dû être prescrit dans les cas de diabète et qui était en réalité pris comme coupe-faim, prescrit à tour de bras avant l'été et massivement dans le sud à cause de la présence des plages. Un nombre important de victimes sont des femmes et souvent des femmes en surpoids.

Cette histoire pose aussi pour moi la question du lien entre nos vies intimes et la société, la vie politique du pays dans lequel nous vivons.

L'affaire du Médiator interroge les politiques de santé, les liens serrés entre les laboratoires pharmaceutiques et ceux qui les contrôlent, la corruption rampante qui existe en France entre le monde politique, le monde médical, les experts et les laboratoires pharmaceutiques

Les enjeux qui s'y jouent sont de taille : la santé, la vie.

J'ai travaillé sur les secrets de famille avec *Sirènes*, le spectacle raconte à quel point mettre des mots sur les choses nous libère. De même que dire me semble être la condition de la bonne santé d'une famille, raconter les défaillances d'une société et le courage qu'il faut pour les combattre me semble capital.

PAULINE BUREAU 20 AVRIL 201, AUTEURE ET METTEUSE EN SCENE

UNE DRAMATURGIE DU REEL

Le Médiator était un médicament autorisé sur le marché comme antidiabétique. Il a été massivement utilisé comme coupe-faim pour aider des femmes, principalement, mais aussi des hommes, à perdre la graisse qui encombrait leur corps et leur vie.

Le corps souple et rapide, mince et dur, jeune et ferme, est le corps vendu par les laboratoires Servier. C'est le corps des magazines et de leurs illustrations photoshopées. Mais ce serait trop simple de ramener cette norme à une imposition qui viendrait de l'extérieur, de l'univers de la publicité et de la consommation. Car ce corps est aussi le corps du désir : objet du désir quand il est corps de l'autre, satisfaction narcissique quand c'est le mien, correspondant aux normes d'une perfection imaginée et désirée.

C'est le corps de la maîtrise de soi et de la performance, le corps efficace et sans graisse. Longtemps, le riche a été représenté gras, parce que bien nourri et oisif, et le pauvre maigre, sous-alimenté et travailleur. Les symboles se sont aujourd'hui inversés : le riche apparaît maître de lui-même et de son corps, affiné par les exercices et assaini par l'alimentation, et le pauvre est imaginé gras des mauvaises graisses d'une alimentation dégradée et d'une oisiveté subie qu'on appelle aujourd'hui chômage. Et chacun se conforme, presque malgré lui, à ces images qui le façonnent et qu'il désire.

C'est sur ces images que jouent les laboratoires Servier. Ainsi, leur communication prend le prétexte de la lutte contre l'obésité, mais argumente sur la performance au travail – corps de la maîtrise ; ainsi, le Médiator n'est

jamais autant prescrit que dans le Sud de la France, avant les vacances – corps du désir.

Donne-moi ton cœur, et en échange je te donnerai le corps que tu veux. Voilà le pacte auquel étaient soumises, à leur insu, les victimes du Médiator. Jamais elles n'ont accepté le marché faustien des Laboratoires, jamais elles n'ont connu les risques mortels liés au médicament. Elles ont accepté la facilité du médicament pour maigrir et correspondre enfin aux normes sociales, sur les conseils avisés d'un médecin en qui elles avaient confiance, mais elles n'ont jamais accepté, en toute conscience, le risque fatal, ni même su qu'elles prenaient un coupe-faim amphétaminique et non un antidiabétique.

En revanche, les Laboratoires ont imposé ce risque, ont imposé la mort possible pour quelques kilos perdus pour les victimes et des millions engrangés pour les laboratoires. Cette histoire est aussi celle de l'appât du gain, de la cupidité qui assombrit la raison et conduit au meurtre. En raison des centaines de petits arrangements successifs auxquels ils se sont probablement livrés, avec leur conscience et avec la vérité, on peut imaginer qu'aucun salarié, chez Servier, n'avait la conscience claire et nette du meurtre en train de se commettre. Le profit, en ligne de mire, a masqué la réalité et annihilé la possibilité de penser le risque et le danger. Du moins pour les salariés ; pour Jacques Servier, patron et stratège des laboratoires, qui a choisi de continuer à vendre le Médiator qui représentait un chiffre d'affaire de 30 millions d'euros annuels, soit 0.8% du chiffre d'affaires de l'entreprise, nous n'en saurons rien. Nous saurons juste qu'au sujet des morts du Mediator, il a déclaré : « *en termes d'image de marque, c'est déplaisant* » (Le Figaro, 16/11/10), monétisant immédiatement les morts en terme d'image de marque, et donc de parts de marché.

Il a fallu une femme, Irène Frachon, pour rappeler l'interdit fondamental, oublié dans l'organisation administrative et financière de l'entreprise et des institutions : tu ne tueras point. Irène Frachon a l'impression qu'elle n'a pas le choix : dès lors qu'un doute la traverse, elle doit s'engager dans une enquête au long cours et dans un combat qui n'est pas encore terminé, obéissant à un impératif catégorique qui fait de la vie humaine une valeur supérieure à toutes les autres. Elle s'y engage absolument, sans égards pour les logiques comptables ou industrielles, sans indulgence pour les machines administratives de l'Afssaps (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé), rebaptisée en 2012 Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), des hôpitaux ou des caisses d'assurance maladie.

Pourtant, tout nous démontre qu'elle a bien le choix, puisque précisément les autres ont fait le choix inverse : elle est bien la seule à refuser les petits arrangements avec sa conscience, à faire de la vérité et de la vie des impératifs avec lesquels on ne transige jamais.

En s'accrochant à l'humanité de ses patients, à la vie et à la mort de chacun d'entre eux, individuellement, elle construit un cas collectif, pas à pas, et pousse la société à sortir du déni dans lequel elle était plongée et à pointer ceux qui acceptent de tuer pour de l'argent. Car c'est aussi au procès de la société que nous invite cette affaire : comment expliquer qu'aucun des garde-fous qui étaient censés exister n'aient fonctionné ? Comment justifier qu'un médicament interdit dans d'autres pays ait continué à être autorisé en France ? Comment expliquer que des laboratoires aient pu cacher pendant si longtemps la composition de leur médicament et sa proximité avec des molécules interdites ? Comment comprendre que des médecins, en toute bonne conscience, aient été aveugles au point d'attribuer des maladies cardiaques, les fameuses

valvulopathies générées par le Médiateur, à une maladie pourtant quasiment disparue, la scarlatine ? Comment expliquer que des indications thérapeutiques aient pu être détournées à ce point et que des médecins aient prescrit, si facilement et si nombreux, le Médiateur comme une sorte d'adjuvant de régime ?

Comment comprendre ce scandale sans se pencher sur l'organisation des institutions, sur la proximité entre les laboratoires et le monde de la recherche médicale publique, sur les pratiques de communication qui accompagnent la commercialisation des médicaments, sur le discours des visiteurs médicaux et les colloques financés par les laboratoires privés, sur la conception du médicament, non comme produit de santé destiné à sauver des vies humaines, mais comme fleuron de l'industrie française à protéger, envers et contre tout, et même au prix de la vie humaine ?

C'est aussi une hiérarchie des valeurs que l'affaire du Médiateur nous invite à interroger, celle qui domine actuellement et fonde nos institutions et notre société. Combien vaut un cœur humain ? pourrait-on dire; qu'est-ce qui vaut plus qu'une vie humaine ? répond Irène Frachon.

BENOITE BUREAU LE 20 AVRIL 2015
DRAMATURGE

TEMOIGNAGES

Ces textes sont des fragments des interviews que j'ai menées cette année auprès des victimes du Médiateur. Je ne sais pas encore quelle place ils auront dans le spectacle. Peut être certains fragments iront aux victimes qui témoignent et se battent dans la troisième partie. Peut être, plusieurs visages d'anonymes filmés en gros plans se succéderont à certains moments du spectacle, nous rappelant que les histoires racontées au plateau ne sont que quelques unes parmi des milliers d'autres.

Pauline Bureau

UNE FEMME

La première fois, je devais avoir 6 ans. C'est un enfant dans lacour de récré qui m'a appelée la grosse. J'ai pas compris. Quand on est petit, on a pas conscience de son image.

UNE FEMME

J'ai toujours eu des problèmes de surpoids. Depuis que j'ai 13 ans, je vais régulièrement chez le médecin. A l'époque, on disait que j'étais euh...plus qu'enrobée, avec des termes choisis. Et lymphatique. En fait je m'emmerdais tellement dans la vie que voilà. Bon, j'avais un réel problème de compréhension avec ma mère, qui voulait toujours que je mange ce que ce que je n'avais pas envie de manger, enfin je pense qu'il y avait un vrai conflit autour de la nourriture. Mais ça c'est des histoires classiques.

UNE FEMME

J'étais une belle femme. Je prenais soin de moi. J'avais toujours les ongles manucurés, les cheveux coiffés, j'étais impeccable. Après ma deuxième grossesse, j'ai pris 35 kilos. Mon mari était un très bel homme, vraiment très beau donc ça posait problème, c'était difficile d'être là avec des kilos en trop, devant lui, qui était si beau. Au restaurant, je voyais les regards. Je ne supportais pas. J'étais gênée, ça me faisait transpirer. Alors vous voyez le tableau. Moi, avec mes bourrelets et toute luisante et lui, toujours super classe. Et les serveuses qui se disaient « qu'est ce qu'il fout avec cette grosse vache ». C'est vrai. C'est comme ça. Même entre femmes, c'est dur. On dit que mince, grosse, on s'en fout. Mais qui s'en fout ? Personne.

UN HOMME

Etre gros, ça fait pas pro. Ça fait mec qui se maitrise pas. Alors, si on se maitrise pas soi, comment diriger les autres. Quand j'ai commencé à prendre des kilos, j'ai senti, chez les clients que ça passait moins.

UN HOMME

Il n'y a pas que moi qui le dit. Regardez Francois Hollande, c'est pas pour rien qu'il a perdu 30 kilos pour la présidentielle. Personne ne veut être dirigé par un gros, c'est comme ça.

UNE FEMME

Quand je revois des photos de mes 20 ans, je me dis, j'étais pas mal quand même et pourtant... Quand on pense au temps qu'on perd à pas s'aimer. Et qui ne reviendra pas.

UN HOMME

On est dans une société qui n'accepte pas le hors norme alors comme la norme est devenue complètement débile, filiforme etc. on n'a pas notre place. Donc cette histoire de poids c'est un très gros problème.

UNE FEMME

C'est quand même une bataille hein. C'est fatiguant de se battre toujours comme ça. Moi ça fait 70 ans que je suis née, 70 ans que je suis emmerdée par les kilos. C'est simple. Dès ma petite enfance ça a commencé en fait et ça se nettoie pas comme ça. Moi je pense que c'est quelque chose que j'emmènerai avec moi dans la tombe.

UN HOMME

La 1ère fois que j'ai pris du Médiator c'est en 1976, j'habitais Paris à l'époque et quand j'ai vu mon médecin... (*il fait une grimace*). Il faut dire que j'avais passé un mois de vacances au Pays Basque, qu'on avait ramené un jambon de Bayonne et que fin septembre il y avait plus de jambon...(rire) et donc les glycérides j'vous raconte pas, le cholestérol j'vous raconte pas et j'ai été voir mon médecin et tout de suite, il m'a donné le 1er traitement au Médiator, ça venait de sortir.

UNE FEMME

J'ai perdu 50 kilos. Je me sentais des ailes. J'étais légère. Pour les vêtements je trouvais enfin ma taille.

UNE FEMME

Je trouvais enfin de quoi m'acheter quelque chose parce que c'est le problème de toutes les personnes difformes, enfin, un peu difformes. Y'a pas beaucoup de grandestailles quand même par rapport à l'immense majorité des fringues qu'on trouve. Pas trop mémère, pas trop ...vous voyez. Enfin, j'avais le plaisir de pouvoir m'acheter ce que j'aimais. Pas juste ce dans quoi je rentrais. C'est après que les problèmes ont commencé. Et que j'ai fini par comprendre que j'allais en crever. Mince. Bien habillée comme j'aime pour mon enterrement.

LES REPERES DU MEDIATOR

1976 Le Laboratoire Servier, premier groupe pharmaceutique français, autorise la commercialisation en France du Médiator, médicament supposé soigner le diabète mais qui, en réalité, est largement prescrit comme coupe faim. La Belgique n'autorise pas la distribution de ce traitement.

1997 Les Etats-Unis retirent du marché l'Isoméride (appelé Redux aux Etats-Unis), un autre coupe faim prodigué par le laboratoire Servier, dont la formule proche de celle du Médiator, provoque des pathologies cardiaques appelées valvulopathies.

Aux Etats-Unis, une procédure judiciaire collective connue sous le nom « class action » indemnise 60 000 victimes de l'Isoméride pour un montant total de 3,75 milliards de dollars.

En France, une seule victime est indemnisée à hauteur de 417 747 euros (honoraires d'avocat inclus) après 10 ans de procédure.

Premier cas déclaré de valvulopathie pour un patient consommant du Médiator.

2003 Retrait du Médiator en Espagne et en Italie.

2007 Claudine L est hospitalisée au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Brest, où elle exerçait en tant qu'infirmière. Les médecins lui diagnostiquent une valvulopathie. Lors d'une de ses visites, le Docteur Irène Frachon, pneumologue dans ce même CHU, remarque qu'elle a consommé du Médiator pendant sept ans.

Sensibilisée et alertée par les effets néfastes découverts suite à la consommation de l'Isoméride, Irène Frachon décide d'enquêter.

2008 Irène Frachon examine les dossiers de valvulopathie pour établir un potentiel lien avec la consommation du Médiator.

Jacques Servier reçoit la Grand-Croix de la Légion d'honneur des mains du Président de la République Nicolas Sarkozy.

Mars 2009 Irène Frachon lance une alerte sur les risques cardiaques liés au Médiator et signale à l'Afssaps (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé) 11 cas de valvulopathie chez des patients traités par Médiator. Aucune réaction.

Quelques temps plus tard, une enquête de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) effectuée sur un échantillon d'un million de patients confirme le lien direct entre la consommation du Médiator et l'apparition de valvulopathies.

30 novembre 2009 Après plusieurs mois de procédures et une enquête épidémiologique poussée menée par Irène Frachon, la vente du Médiator est retirée du marché pharmaceutique. 300 000 traitements sont interrompus.

5 millions de personnes ont pris du Médiator.

Juin 2010 Irène Frachon publie *Médiator. Combien de morts ?* dans lequel elle relate son combat pour faire interdire la vente du Médiator. Elle y dénonce l'absence de réaction du monde de la médecine, de l'industrie pharmaceutique et du gouvernement français face à la commercialisation d'un médicament prescrit par des généralistes et responsable de la mort de plusieurs centaines de consommateurs. Ce livre est aussi pour le docteur un moyen de donner aux victimes la possibilité de se défendre. Les laboratoires Servier font censurer le sous-titre de l'ouvrage.

Novembre 2010 L'Afssaps a comptabilisé plus de 500 décès liés à la consommation de ce médicament en 33 ans de mise sur le marché. Une autre estimation, révélée un mois plus tard dans le Figaro, évoque 1 000 à 2 000 morts. Premières plaintes au pénal. Depuis, près de 3 000 plaintes ont été enregistrées.

2011 Un rapport accablant de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) indique que le retrait du médiateur aurait dû être décidé dès l'année 1999.

Été 2011 Mise en place par l'Etat d'un fonds d'indemnisation.

Septembre 2011 Mise en examen de Jacques Servier, notamment pour « tromperie ». Il est à nouveau mis en examen en décembre 2012, cette fois-ci pour « homicides et blessures involontaires ».

2013 Un rapport d'experts dénonce la stratégie de dissimulation des laboratoires Servier. Le Médiateur pourrait à long terme avoir causé 1 300 à 1 800 morts par valvulopathie en France.

Avril 2014 Mort de Jacques Servier

Juillet 2014 Reconnaissance de la responsabilité de l'Etat dans l'affaire du Médiateur pour un premier patient. L'Etat est reconnu responsable des « fautes » de l'Agence du médicament « pour ne pas avoir suspendu ou retiré à compter de 1999 l'autorisation de mise sur le marché du Médiateur ».

Quinze personnes physiques sont à ce jour mises en examen dans l'affaire du Médiateur, huit d'entre elles sont des experts ou des dirigeants de l'Afssaps et ont eu des activités de conseil pour le Laboratoire Servier

TROIS ETAPES DE TRAVAIL

ENQUETER

Cette première phase de travail a déjà commencé et se poursuivra jusqu'en juin 2016. Il s'agit de se documenter, de rencontrer, d'interroger des témoins et des victimes. L'équipe participera à cette phase de recherche, pour certaines interviews, un acteur ou une actrice m'accompagnera.

Une semaine de lectures à la table avec toute l'équipe en juin 2016 conclue cette période et nous permettra d'échanger tous ensemble autour de sur la matière collectée.

ECRIRE

Plusieurs périodes d'écriture scanderont les deux années à venir. J'aurai une partie du texte à la rentrée 2016 pour le premier temps de répétition au plateau en septembre. Puis, une autre partie sera écrite à l'automne avant la deuxième session des répétitions.

REPETER

Nous répéterons 12 semaines, réparties comme suit :

- 3 semaine en juin et juillet 2016
- 9 semaines décembre 2016 à février 2017

GENERIQUE

TEXTE & MISE EN SCENE

PAULINE BUREAU

AVEC

YANN BURLLOT, NICOLAS CHUPIN,
VINCENT HULOT, CAMILLE GARCIA,
MARIE NICOLLE, CATHERINE VINATIER
(10 INTERPRETES - DISTRIBUTION EN
COURS)

DRAMATURGIE

BENOITE BUREAU

SCENOGRAPHIE

EMMANUELLE ROY

COSTUMES ET ACCESSOIRES

ALICE TOUVET

VIDEO & IMAGES

YVES KUPERBERG

LUMIERES

BRUNO BRINAS

COMPOSITION MUSICALE & SONORE

VINCENT HULOT

COLLABORATION ARTISTIQUE

CECILE ZANIBELLI

DEVELOPPEMENT - DIFFUSION

OLIVIA PERESSETCHENSKY

ADMINISTRATION

CHRISTELLE KRIEF

PRESSE

ISABELLE MURAOUR

Recherche de production en cours

Production : **La Part des Angès** - Coproduction : **Le Volcan**, scène nationale du Havre, **Théâtre Dijon Bourgogne**, CDN, **Le Merlan**, scène nationale de Marseille, **La Garance**, scène nationale de Cavaillon, **Théâtre André Malraux de Chevilly-Larue**. Avec le soutien du **Théâtre à Châtillon**, du **Théâtre Romain Rolland** scène conventionnée de Villejuif et du **Val de Bièvre** et du **Théâtre Paris-Villette**. La Part des Angès est une compagnie dramatique conventionnée par la **Région Normandie** et par le **Ministère de la Culture et de la Communication / Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie**. Pauline Bureau est artiste associée au **Théâtre Dijon Bourgogne - CDN**, au **Volcan**, scène nationale du Havre et est artiste de la bande du **Merlan**, scène nationale de Marseille.

L'auteure remercie **Irène Frachon**, lanceuse d'alerte et auteure de *Médiateur 150 mg Combien de morts*, pour la confiance et le temps qu'elle lui a accordés.

LA PART DES ANGES

"La part des anges est la partie du liquide, éphémère, qui s'évapore quand l'alcool est mis en tonneau pour vieillir."

La Part des Anges est une compagnie de théâtre, une aventure collective, qui rassemble une quinzaine d'artistes et de techniciens qui travaillent ensemble depuis 10 ans. La compagnie la Part des Anges est conventionnée par la Région Haute-Normandie et par le ministère de la Culture et de la Communication / Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie.

LES MISES EN SCÈNE DE PAULINE BUREAU

- 2017 **MON COEUR** Texte de Pauline Bureau
- 2015 **DORMIR 100 ANS** Texte de Pauline Bureau
- 2014 **MODÈLES RÉDUITS** Écriture collective
- 2014 **SIRÈNES** Texte de Pauline Bureau
- 2012 **LA MEILLEURE PART DES HOMMES** d'après Tristan Garcia
- 2011 **MODÈLES** Écriture collective
- 2011 **COMMENT J'AI MANGÉ DU CHIEN** d'Evguéni Grichkovets
- 2011 **JE SUIS UNE BULLE** de Malin Axelsson
- 2010 **ROBERTO ZUCCO** de Koltès
- 2009 **LA DISPARITION DE RICHARD TAYLOR** d'Arnaud Cathrine
- 2009 **LETTRES DE L'INTÉRIEUR** de John Marsden
- 2008 **ROMEO ET JULIETTE** d'après William Shakespeare

PAULINE BUREAU

AUTEURE ET METTEUSE EN SCENE

Pauline Bureau suit une formation au Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique (promotion 2004). Après avoir travaillé comme comédienne, elle choisit de se consacrer à la mise en scène. Avec une quinzaine d'acteurs, elle fonde La Part des Anges. Elle a mis en scène une dizaine de spectacles.

En 2011, *Modèles* qu'elle écrit collectivement avec 5 actrices marque un tournant dans son travail. Suite à cette création, elle écrit *Sirènes* pour les acteurs qui l'accompagnent. Le spectacle est créé à Dijon en janvier 2014. Le texte est publié chez Actes-Sud papiers.

En 2015, elle reçoit le prix Nouveau Talent théâtre de la SACD.

Dormir 100 ans est le deuxième spectacle dont elle signe le texte et la mise en scène. *Dormir 100 ans* a reçu le prix public et le prix du Jury de MOMIX 2016, festival international de la création pour la jeunesse. Le texte est publié chez Actes-Sud.

Pauline Bureau artiste associée au Théâtre Dijon Bourgogne – CDN et au Volcan – Scène nationale du Havre. Elle fait partie des artistes de la bande du Merlan, scène nationale de Marseille.

EXTRAITS DE PRESSE DE SIRENES

" Pauline Bureau arrive à installer sur le plateau de vrais moments de jeu avec des acteurs qui sont tous bouleversants (...) et tout cela est singulièrement émouvant. On arrive à un spectacle qui est boule versant de bout en bout." **Fabienne Pascaud - 17 novembre 2014.**

"A chaque fois dans les spectacles de Pauline Bureau, on est à la fois ému, on sourit, en même temps on est emporté. On sort des spectacles pleine de vitalité, pleine d'énergie parce que Pauline Bureau nous donne de la force et aussi de l'émotion. Il y a quelque chose de militant dans le sens le plus joyeux du terme." **Laure Adler - Studio-Théâtre France Inter 14 novembre 2014.**

" Les acteurs sont d'une extraordinaire pâte humaine. Ils traduisent subtilement les douleurs et les névroses de leur personnages, distants et proches à la fois. Le rire a sa place dans cette spirale théâtrale de la souffrance. On connaît peu d'auteurs-metteurs en scène de cette nouvelle génération qui ait cet œil juste et tendre sur la vie personnelle de nos contemporains et qui composent des tableaux scéniques avec ce dédain heureux et inventif des conventions." **Gilles Costaz - Le 18 novembre 2014**

"La réussite de cette pièce tient du fait qu'elle procède d'une écriture au plateau : c'est à force d'improvisation su scène, à partir d'une trame prososée par Pauline Bureau que les sept comédiens (tous excellents) l'ont crée l'enrichissant de leur fantaisie et de leurs héritages, du coup on y sent passer la vie, les énergies, le quotidiens" **JL Porquet - le Canard enchainé - 19 novembre 2014**

"Avec sa soeur Benoitte, elle écrit et s'entoure d'une bande de fidèles dans sa compagnie La Part des Anges. Son formidable Modèles explorait la condition de la femme. Aujourd'hui Sirènes se penche sur les familles à travers les destins chahutés, d'Annie, d'Hélène, de Max et d'Aurore sur trois époques. Tout le talent de Pauline Bureau est là, dans ce mariage de texte, musique et vidéo qui convoque fantômes du passé et héros du présent dans une danse joyeuse et mélancolique à la fois." **Anna Nobili - Elle - 7 novembre 2014**

"Pauline Bureau, avec sa scénographe Emmanuelle Roy, organise un espace suspendu entre rêve et cauchemar, en apesanteur avec des vidéos et des images projetées. Marie Nicolle est d'une présence haletante et fragile dans le rôle d'Aurore, face à une Catherine Vinatier (Hélène) formidable d'humanité blessée. Nicolas Chupin fait chavirer de rire le public avec l'histoire de la petite Sirène et Yann Burlot, Anne Rotger, Géraldine Martineau, Philippe Awat, Vincent Hulot complètent une belle distribution dans cette création collective à l'écriture musicale. Un petit moment de grâce, poétique et grave, drôle et profondément humain." **Hélène Kuttner - Artistikrézo 13 novembre 2014**

"Pièce après pièce, Pauline Bureau imprime son style comme une griffe de grand couturier qui marque ses contemporains" **Théatrorama - 14 novembre 2014**

"A travers ces épisodes qui nous interrogent sur les possibles résonances de notre passé familial, c'est un théâtre précis et contemporain (la scénographie est de Emmanuelle Roy, les lumières sont de Jean-Luc Chanonat) que crée Pauline Bureau. Un théâtre qui témoigne d'une belle envie de raconter. D'une belle envie de mettre en lumière les fantômes qui planent sur nos existences." **Manuel Piolat Soleymat - La Terrasse**

CONTACTS

DEVELOPPEMENT – DIFFUSION

OLIVIA PERESSETCHENSKY

+ 33 (0)9 81 24 41 59

+ 33 (0)6 62 06 61 87

OLIVIA4@FREE.FR

ADMINISTRATION

CHRISTELLE KRIEF

+ 33 (0)6 25 03 69 25

CIELAPARTDESANGES@GMAIL.COM

PRESSE

ZEF – ISABELLE MURAOUR

+ 33 (0)1 43 73 08 88

+ 33 (0)6 18 46 67 37

ISABELLE.MURAOUR@GMAIL.COM

WWW.PART-DES-ANGES.COM

PAGE FACEBOOK

FACEBOOK.COM/LAPARTDESANGES.PAULINEBUREAU